

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée des Métiers Gustave Eiffel - BTS - Production - Travaux publics - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée des Métiers Gustave Eiffel - BTS - Production - Travaux publics - en apprentissage (26923)

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de contrats saisis |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Lycée des Métiers Gustave Eiffel - BTS - Production - Travaux publics - en apprentissage (26923) | Jury par défaut | Tous les candidats | 12 | 74 | 2 |

Les critères utilisés en 2025

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|---------------------------------|
| Résultats académiques | Notes des bulletins | Notes en maths -sciences physiques. Notes dans le domaine technologique ou professionnel. Résultats de la dernière année universitaire en cas de réorientation. | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations | Méthode de travail. Capacité à s'investir. Lettre de motivation | Essentiel |
| Savoir-être | Aptitudes à travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet. | Organisation, autonomie, implication. Concentration en classe. | Très important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Intérêt pour la conception en bureau d'étude et la réalisation sur chantier des ouvrages de travaux publics (routes, réseaux, ouvrages d'art) | Intérêt pour la formation exprimé dans la lettre de motivation. | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Expérience dans le domaine. Centres d'intérêt | Intérêt pour la démarche scientifique. | Complémentaire |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Ne sont pas classés les candidats dont les résultats scolaires sont très insuffisants dans les disciplines générales et professionnelles, dont le taux d'absentéisme est élevé, ou dont le parcours n'est pas en adéquation avec les attendus de la formation. Sont également écartés les dossiers présentant un projet de formation motivé incohérent, un manque manifeste de motivation ou des appréciations faisant état d'un comportement incompatible avec les exigences de la formation.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

NON

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les candidatures sont examinées à partir des critères qualitatifs :

1- Bulletins scolaires (remarques)

2- Bulletins scolaires (notes)

3- Aptitude à travailler en équipe

4- Projet de formation

5- Expérience dans le domaine

6- Fiche avenir L'examen des dossiers est basé sur la remontée des notes faites par les établissements ou sur le déclaratif des candidats qui ne sont pas scolarisés en terminales.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Dans le cas où la remontée des notes n'est pas automatisée par les établissements d'origine : difficulté pour la commission d'évaluer le niveau du candidat.

Il est donc essentiel que le candidat fournisse des éléments complets sur sa scolarité, conformes à la réalité, durant les deux dernières années de lycée.

Signature :

Majid HAOUACI,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée des
Métiers Gustave Eiffel